

Compte rendu

Ouvrage recensé :

ARMSTRONG, David. *Revolution and World Order. The Revolutionary States in International Society*. Oxford, Oxford University Press, 1993, 338 p.

par Louis Bélanger

Études internationales, vol. 25, n° 4, 1994, p. 823-825.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/703393ar>

DOI: 10.7202/703393ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LIVRES

1. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

Revolution and World Order. The Revolutionary States in International Society.

ARMSTRONG, David. *Oxford, Oxford
University Press, 1993, 338 p.*

David Armstrong propose dans cet ouvrage une analyse des interrelations entre révolutions et société internationale. Il s'attarde surtout à comprendre le processus de socialisation auquel sont soumis les États issus de révolutions par la communauté des autres États. Avec beaucoup moins d'insistance, il propose aussi de considérer l'autre sens de la relation, c'est-à-dire l'impact du comportement des États révolutionnaires sur le fonctionnement de la société internationale.

L'argument général de l'auteur peut être résumé comme suit. Les États vivent en société dans la mesure où ils s'engagent collectivement à respecter un ensemble de normes, règles, valeurs et pratiques dans la poursuite d'un objectif commun, celui de la sauvegarde de leur indépendance respective. De ce point de vue, les relations internationales ne peuvent se ramener à un fait de système, il s'agit d'un fait de société (p. 41). L'État révolutionnaire sera conséquemment celui qui rompt avec cette société en voulant modifier de façon radicale les

principes qui sont à la base de son fonctionnement et qui n'auraient guère évolué depuis la paix de Westphalie : souveraineté, égalité, équilibre de la puissance, respect des traités, reconnaissance et diplomatie permanente. Dans chacun des cas étudiés, l'auteur montre comment, à partir de cette position initiale de rupture, l'État révolutionnaire est contraint de réintégrer les rangs de la société internationale. Le maintien des relations commerciales et financières, par exemple, passe souvent par l'acceptation de certaines normes et pratiques traditionnelles quand il n'est pas carrément l'occasion pour les autres puissances d'exiger de l'État révolutionnaire certaines garanties de bonne conduite. Le besoin de sécurité, aussi, pousse les États en rupture à intégrer le système classique d'alliances. Et, de manière intéressante, les États révolutionnaires en viennent étonnamment à trouver dans la société internationale des ressources institutionnelles et symboliques propres à alimenter leur démarche révolutionnaire. Enfin, et de manière quelque peu tautologique, l'auteur en arrive à la conclusion suivante :

Les forces les plus profondes qui sont à l'œuvre dans le processus de socialisation s'articulent toutes autour d'un même fait central. Quelles que furent les grandes et lointaines aspirations des leaders révolutionnaires, après la révolution ces derniers ne se retrouvèrent plus simplement à la tête d'un mouvement révolution-

naire, mais ils ont assumé le contrôle d'une entité territoriale qui avait été un État et qu'ils n'avaient d'autre choix que de continuer, en l'absence d'une révolution universelle, à diriger en État. (p. 103)

L'État révolutionnaire, parce qu'il est tout simplement incapable de dépasser la forme étatique mais aussi parce qu'il s'efforce en fait de développer tout simplement un État plus puissant et libéré des contraintes de l'ancien régime, se comporte en État dans l'ordre international comme dans l'ordre interne. Devant un tel raisonnement, on est en droit de se demander si l'auteur n'est pas en train d'expliquer la socialisation par son résultat.

Par l'approche et la méthode, l'ouvrage est un modèle de ce que peut produire l'école anglaise des Relations internationales. La perspective est historique et comparative. L'analyse repose en grande partie sur une étude fouillée du discours des acteurs et les sources privilégiées sont les déclarations des hommes politiques, la correspondance diplomatique, les textes de traités et autres documents officiels.

L'ouvrage débute par une présentation générale des principes fondateurs et du fonctionnement de la société internationale. Ensuite, quatre chapitres sont consacrés aux études de cas. Les révolutions américaine, française et russe se voient chacune consacrer un chapitre entier alors que celles ayant eu cours en Indonésie (1960-1965), à Cuba, en Chine, en Libye et en Iran sont traitées plus rapidement au sein d'un chapitre intitulé «The Revolt against the West». Suivent trois chapitres permettant

d'approfondir sur une base comparative le rôle d'abord du droit international, des normes et des règles de fonctionnement de la société internationale, ensuite de la pratique diplomatique et, finalement, de l'équilibre de la puissance dans le processus de socialisation des États révolutionnaires. La conclusion propose une synthèse de l'argument ainsi qu'un développement sur les avantages d'une approche des relations internationales fondée sur l'idée de société par rapport à d'autres conceptions – système, régime, système-monde – offertes par les spécialistes de la discipline. Une bibliographie et un index sont ajoutés à la fin du volume.

L'argument est présenté de manière élégante et efficace, mais l'ensemble est d'un intérêt inégal. Le premier chapitre par exemple n'apprendra rien de nouveau à quiconque est le moins familier avec l'approche de la société internationale. Le second, consacré à la révolution américaine, est peu convaincant et retarde le lecteur pressé d'entrer dans le cœur du sujet. Il n'est en effet pas du tout évident que l'indépendance américaine corresponde à la définition que donne l'auteur lui-même d'un État révolutionnaire, considérant que l'objectif premier de la révolution américaine était de se donner un État légitime et reconnu comme tel par la communauté internationale. Il est aussi dommage que l'auteur ait donné tant d'importance aux cas français et soviétique, pour lesquels il est difficile d'amener des faits nouveaux – même si on doit reconnaître la qualité du travail de recherche effectué –, réservant un traitement trop rapide à d'autres processus révolutionnaires

ayant moins retenu l'attention des spécialistes.

La principale qualité du livre tient sans aucun doute au remarquable travail de synthèse effectué par l'auteur. L'intérêt du phénomène révolutionnaire pour les spécialistes des relations internationales a toujours été manifeste, surtout chez ceux de l'école anglaise, de Martin Wight à James Der Derian. Jamais cependant, à ma connaissance, n'avait été entrepris un traitement aussi systématique des rapports entre révolutions et ordre international.

Le principal défaut de l'ouvrage tient, lui, à la faiblesse de la problématique. En adoptant une conception contractuelle de la société internationale, l'auteur place inévitablement l'origine et le développement du phénomène révolutionnaire lui-même en dehors de cette société. Le processus de socialisation se pense ainsi à la manière d'une assimilation par la société internationale de ce véritable corps étranger que semble être une révolution. Cette grille de lecture ne permet pas à Armstrong de voir ce que les révolutions doivent en fait à la société internationale et son fonctionnement. Les idées d'égalité et de souveraineté nationale n'ont-elles pas reçu leur première légitimité dans le droit international avant de trouver écho dans la Révolution française? La pression de la compétition internationale régie selon le principe de l'équilibre de la puissance n'est-elle pour rien dans l'effondrement des anciens régimes et la volonté de modernisation des révolutionnaires? Une conception de la société internationale en termes de relations sociales, souvent con-

flictuelles, aurait sans doute permis à l'auteur de concevoir un cadre d'analyse plus complexe mais aussi plus complet pour l'étude des rapports entre révolutions et société internationale. Mais c'est sans doute là une simple question de perspective.

Un dernier mot sans rapport avec le livre d'Armstrong mais qui concerne la maison d'édition, Oxford University Press. Il est déplorable que le prix de ses livres soit exorbitant, (celui-ci coûte 101,50 \$) et que leurs références bibliographiques ignorent, détail fort important, la maison d'édition des ouvrages cités.

Louis BÉLANGER

*Centre québécois de relations internationales
Québec*

Crises in World Politics. Theory and Reality.

BRECHER, Michael. *New York, Pergamon Press, 1993, 694p.*

Dans cet ouvrage de quelque cinq cent soixante pages, plus cent vingt pages d'annexes, de notes, de bibliographie..., sont étudiées, d'une part, une méthode tendant à prévoir les crises internationales et leur développement et, d'autre part, la confrontation de cet outil avec la réalité. L'auteur, éminent professeur de science politique à l'Université McGill, nous fait bénéficier de la double optique de l'universitaire, habitué à théoriser, et de «l'homme de terrain» qui a beaucoup voyagé, essentiellement au Proche et Moyen-Orient, donc capable d'observer et de comprendre l'évolution des situations dans le temps et l'espace. Se préoccupant des crises depuis la fin des années 40, Michael